Costa Croisières présente ses nouveaux itinéraires pour l'hiver 2020/21
A partir du 27 septembre, les passagers de Suisse pourront retrouver à bord « L'Italie en plein mer »

Après la reprise ce mois-ci du Costa Deliziosa et du Costa Diadema, un nombre croissant de navires reprendront petit à petit leurs activités, en proposant également des croisières aux résidents suisses, comme autorisé par le décret du gouvernement italien. La compagnie italienne proposera des itinéraires plébiscités en Méditerranée, aux îles Canaries ainsi que son Tour du Monde. Le Costa Smeralda, navire à faible impact environnemental alimenté au gaz naturel liquéfié, fait également son retour, tandis que le nouveau Costa Firenze sera lancé en Méditerranée.

Gênes/Zurich, le 10 septembre 2020 - Costa Croisières, première compagnie de croisières en Europe et membre de Carnival Corporarion & plc (NYSE/LSE: CCL; NYSE: CUK), est prête à prendre la mer pour la saison hivernale 2020/21 riche en possibilités de vacances. Après avoir annoncé le redémarrage de ses opérations de croisière à partir de ce mois-ci avec les Costa Deliziosa et Costa Diadema, la compagnie italienne a redéfini ses itinéraires **d'octobre 2020 à mars 2021** avec le retour progressif d'un nombre croissant de navires, offrant toujours une sécurité accrue grâce à de nouvelles procédures sanitaires.

Cette saison hiver 2020/21, les croisières Costa seront ouvertes aux citoyens européens résidant dans les pays inclus dans le décret du gouvernement italien*, tandis que la limitation aux seuls Italiens est confirmée en septembre pour les trois premiers départs de Costa Deliziosa (6, 13, 20 septembre) et le premier départ de Costa Diadema (19 septembre). Les détails et l'ouverture des ventes des nouveaux itinéraires d'hiver seront bientôt disponibles sur le site web de la compagnie et auprès des agences de voyage. Costa travaille avec les gouvernements nationaux et les autorités locales pour offrir une expérience sûre et positive à tous ses clients grâce à la mise en œuvre effective du protocole de sécurité Costa dans toutes les destinations. De plus amples informations et des options de réservation pour les nouveaux itinéraires seront bientôt disponibles sur le site web de Costa www.costacroisieres.ch et dans les agences de voyage.

La grande nouvelle sera le lancement du nouveau navire **Costa Firenze**, en construction au chantier naval Fincantieri de Marghera (Venise), emblème du chic à l'italienne et s'inspirant pour sa conception de la beauté de Florence à l'époque de la Renaissance. À partir du 27 décembre 2020, les passagers pourront découvrir ce navire de dernière génération lors de croisières de 7 jours en Méditerranée.

L'itinéraire d'une semaine du **Costa Deliziosa** au départ de Trieste, consacré à **la redécouverte du meilleur de l'Italie,** sera également disponible pour les résidents suisses le 27 septembre et le 4 octobre. À partir du 10 octobre, le Costa Deliziosa partira de **Trieste** pour des croisières d'une semaine vers **les îles grecques.**

L'offre de Costa en Méditerranée sera enrichie par le navire amiral **Costa Smeralda**, le premier navire Costa alimenté au gaz naturel liquéfié (GNL), qui devrait partir le 10 octobre de Savone pour des itinéraires en **Méditerranée occidentale**. À partir de novembre, le **Costa Diadema** proposera deux séjours : un itinéraire de 12 jours aux **îles Canaries** et un itinéraire de 14 jours à la découverte de **l'Égypte et de la Grèce**. La croisière **Tour du Monde** est également confirmée à bord du Costa Deliziosa, qui lèvera l'ancre le 3 janvier 2021 pour sa 13e édition.

Hormis les itinéraires mentionnés dans ce communiqué, toutes les autres croisières prévues d'octobre 2020 à mars 2021 sont annulées. Costa informe les clients et les agents de voyage concernés. Ils se verront garantir une reprotection conformément à la législation applicable. Les croisières du Costa Favolosa dans les Caraïbes sont également exclues des annulations ; la compagnie donnera des informations sur ces croisières dès que possible.

Dans le but de garantir une sécurité maximale pour les passagers, l'équipage et les communautés des escales visitées, le **Protocole de sécurité Costa** est déployé sur ces croisières de la saison hivernale 2020/21 – il s'agit d'un ensemble très complet de procédures en réponse à la situation COVID-19, portant sur tous les aspects de l'expérience de la croisière, à bord et à terre. Les mesures du protocole comprennent également des tests de prélèvement d'antigènes pour tous les passagers avant l'embarquement. Soutenu par un groupe d'experts scientifiques indépendants en santé publique, le **Protocole de sécurité Costa** est conforme aux protocoles sanitaires définis par le gouvernement italien et les autorités européennes. Il est constamment mis à jour en fonction de l'évolution du scénario et des connaissances médicales.

Pour que les clients puissent passer des vacances en toute sécurité et sans souci, l'assurance voyage proposée par Costa Cruises peut être étendue pour inclure une assurance de protection Corona.

Les nouveaux itinéraires seront bientôt disponibles à la réservation et à la vente sur www.costacroisieres.ch et dans toutes les bonnes agences de voyage.

**En septembre, les trois premiers départs de Costa Deliziosa (6, 13, 20 septembre) et le premier départ de Costa Diadema (19 septembre) sont réservés aux clients résidant en Italie. À partir du 27 septembre 2020, les croisières seront également disponibles à la vente pour les résidents des pays européens figurant à l'annexe 20 du décret du Premier ministre italien du 7 septembre, liste A et liste B, à savoir Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Suède, Hongrie, Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse et Royaume-Uni. Si de nouveaux décrets gouvernementaux ou de nouvelles dispositions sur le sujet sont publiés, Costa adaptera immédiatement sa réglementation et en informera ses clients.*

Concernant Costa Croisières

Costa Crociere est une compagnie de croisières italienne basée à Gênes. Elle fait partie de Carnival Corporation&plc, la plus grande entreprise mondiale de loisirs et de voyages. Aujourd'hui, la flotte de Costa comprend 12 navires, qui naviguent sous pavillon italien sur plus de 140 routes différentes vers 260 destinations. Chaque jour, 20 000 employés travaillent avec passion pour offrir à leurs hôtes un mélange unique de style de vie, d'hospitalité et de cuisine italienne sous la devise "Italy's Finest". L'entreprise a célébré son 70e anniversaire en 2018. Avec le Costa Smeralda, le premier de deux nouveaux paquebots de croisière particulièrement respectueux de l'environnement, qui pourront être exploités à 100% au gaz naturel liquéfié (GNL), a été mis en service en décembre 2019. Le Costa Firenze fait ses débuts en décembre 2020. Construit au chantier naval Fincantieri de Marghera (Venise), le design du nouveau navire s'inspire de la ville Renaissance de Florence et représente l'inimitable style italien. 2021, le paquebot jumeau Costa Toscana arrive. www.costacroisieres.ch

Pour de plus amples informations :
PrimCom
Sabine Biedermann
Tel. +41 78 628 10 28
s.biedermann@primcom.com
www.primcom.com

Costa